

Je ne veux pas prendre trop de temps de ce vendredi après-midi tranquille et amical, car je sais qu'il y aura d'autres occasions de discuter cette affaire quand nous étudierons le bill qui créera le ministère des Communications, la société et le comité. Toutefois, en plus des obligations internationales, des conséquences d'une vaste portée politique sur le plan national causent de l'inquiétude.

Cela me peine que la plupart des polémiques qui ont paru dans la presse ces dernières semaines à propos des satellites ont porté sur les arguments et les désaccords entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Je tiens absolument à éviter en ce moment de dire quoi que ce soit qui pourrait envenimer nos différends intérieurs. Je reconnais, en bon citoyen de notre pays fédéral, que la question est épineuse. Il est clair et net que le domaine de la fabrication et du lancement des satellites relève du gouvernement fédéral. J'approuve le Livre blanc, dont l'auteur est mon vis-à-vis, et l'affirmation que les négociations internationales portant sur les satellites de communication, tant nationaux qu'internationaux, incombent au gouvernement fédéral. J'approuve aussi l'affirmation que ce gouvernement est le seul organisme mandaté pour négocier avec des pays étrangers dans ce domaine et que le rapport entre les communications par satellites et l'intérêt du pays est d'importance vitale et primordiale, et qu'il ne peut exister aucun doute à cet égard.

A mon avis, cette déclaration est propice. Elle constitue même, peut-être, un axiome concernant les relations internationales de notre pays qu'on peut accepter. C'est à cause de la complexité d'un État fédéral que le contenu des programmes de satellites est en partie éducatif et culturel. Les satellites ne sont pas simplement des évaluateurs de données météorologiques. L'éducation et la culture seraient des éléments essentiels de la charge utile, pour employer encore un peu d'argot que j'ai appris en passant. C'est un secteur dont on peut difficilement nier l'importance à l'égard de la juridiction des provinces, si je puis employer ce terme. Il n'est pas surprenant que les provinces, ou certaines d'entre elles s'intéressent à ce véhicule moderne et complexe de communication. Il y a d'ailleurs longtemps que l'une d'elles s'y intéresse. C'est pourquoi nous ne nous étonnons pas que le Québec éprouve plus qu'un intérêt passager pour ce domaine.

• (3.10 p.m.)

Il y a déjà longtemps que le premier ministre Bertrand, parlant à Hull, disait:

Nous voulons un réseau complet, embrassant non seulement l'éducation et la culture, mais aussi la transmission de données et les échanges entre les banques de connaissances.

C'est dans cette perspective que nous nous sommes tournés vers le domaine des télécommunications par satellites. L'efficacité exige que nous ayons la haute main sur l'ensemble de ce réseau, mais cela ne nuira pas à la collaboration et aux échanges avec les autres provinces et le gouvernement fédéral, si cela doit être.

Le Québec doit intervenir dans ce domaine si les Québécois tiennent à ce que leur culture et le génie qui leur est propre puissent être mis à profit non seulement dans le domaine des arts et des lettres, mais aussi dans celui des sciences et de la technologie.

Il a fait cette déclaration il y a déjà longtemps, et d'autres ont suivi. Il faut donc constater que l'intérêt du Québec n'est pas de date récente. Les entretiens que M. Cardinal a eus, il y a quelques jours, avec les hauts fonctionnaires, le haut fonctionnaire plutôt, de la République française, n'avaient rien de nouveau. On ne peut—du moins, je ne puis pour ma part—applaudir à tout ce que M. Cardinal a dit et fait à cette occasion. On aurait dû consulter le gouvernement fédéral avant d'initier ou de signer des lettres d'intention.

J'estime que seul l'État national doit parler au nom de la nation, surtout sur le plan international. D'autre part, pour peu qu'on s'intéresse au Canada tout entier et à ses provinces, on ne peut s'empêcher de se poser d'autres questions. On se demande ce qu'il est advenu dans ce secteur du fédéralisme coopératif, comme on disait naguère. Je m'intéresse au régime de consultations dont les journaux parlent de temps à autre. Le ministre français des Affaires étrangères et le premier ministre du Canada ont eu des conversations à Québec. Le ministre français des Affaires étrangères et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) ont eu, aux Nations Unies, ce qu'il est convenu d'appeler de longues et cordiales discussions, entre autres sur les satellites. Il y a, au Canada, des techniciens venus de France qui travaillent en collaboration avec les nôtres. Il y a des échanges—et j'en prends bonne note—non point de professeurs mais de techniciens, entre le Québec et la France. Mais où sont, dans tout cela, la collaboration, la discussion, entre les deux autres côtés du triangle? Quand le Québec et le Canada s'assièront-ils à la même table? Quand Ottawa et Québec engageront-ils le dialogue? C'est là, selon moi, une question extrêmement importante.

Le 26 novembre, devant, je n'en doute pas, un public nombreux de téléspectateurs